

CUET Faisant - Fonction

Notre revendication majeure a toujours été la même : **la juste application de l'accord Reconnaissance ! A minima le statut P2 dès l'entrée dans la fonction CUET.**

A l'occasion de la dernière campagne de révision des rémunérations, nous attendions des avancées plus significatives pour les jeunes managers faisant-fonction ! En vain... **Le compte n'y est toujours pas !**

Si certains d'entre eux ont pu bénéficier d'un événement salarial, bien d'autres restent en dessous du seuil de rémunération auquel ils peuvent prétendre !

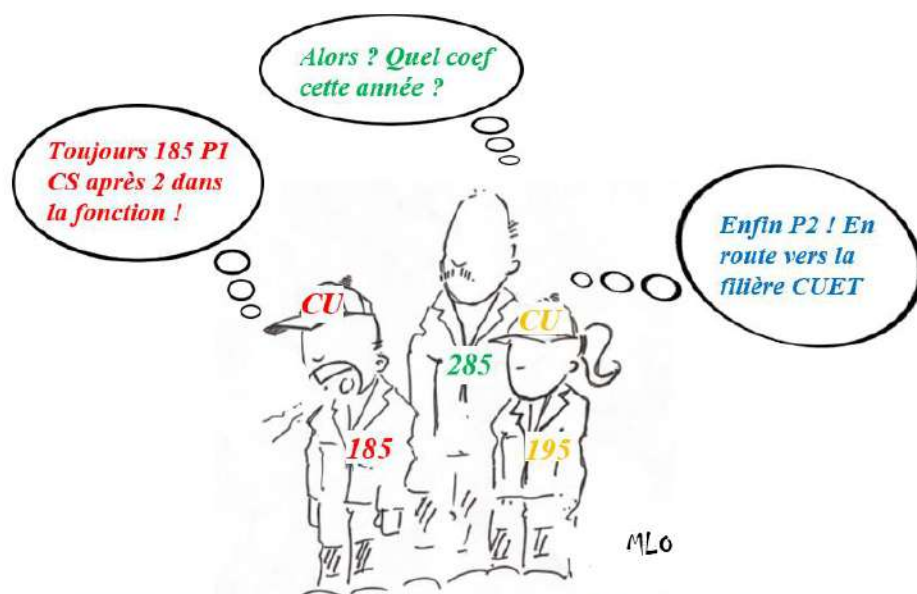
La CFE-CGC a de nouveau fait part de sa déception sur le manque de reconnaissance de ces jeunes CUET impliqués, qui endossent les responsabilités et assurent la même charge de travail que leurs collègues confirmés.

Commentaire CFE-CGC :

A l'annonce d'un retour d'activité à pleine cadence, nous avons de nouveau interpellé la direction face à ce manque de considération à l'encontre de la ligne managériale ! La CFE-CGC n'est pas dupe ! Si la tentation d'attendre la mise en place de la nouvelle classification est forte, nous resterons intransigeants sur l'intégration légitime des jeunes managers dans la filière des CUET !

Que vous soyez technicien, agent de maîtrise, ingénieur ou cadre la CFE-CGC défend toujours vos intérêts. Si vous êtes en accord avec nos valeurs et nos actions, venez nous rejoindre.

Adhérez à la CFE-CGC !



CUET Faisant-fonction et Accord Reconnaissance



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI
www.cfecgc-intercentre-renault.fr



Brèves de CSE

Communication des élus CFE-CGC

Ecrêtage compteurs congés

Au 31 Mai 2022, la bascule de l'excédent des CTI dans le Compte Transitoire était effective, impliquant le potentiel risque d'écrtage des compteurs.

Pour rappel, à titre exceptionnel, et uniquement au 01/06/2022, si le compteur CTI était supérieur à 15 jours, un excédent de 10 jours maximum de CTI pouvait basculer dans le Compte Transitoire.

Ce Compte Transitoire vous appartient.

Afin d'anticiper tout risque d'écrtage, **SEULE** la CFE-CGC a demandé que l'état des compteurs congés fasse l'objet d'un suivi hebdomadaire par le service des relations sociales dès le début de l'année 2022.

Ce suivi aura permis :

- ✓ D'identifier environ 60 compteurs conséquents.
- ✓ De détecter les potentiels risques d'écrtage.
- ✓ D'alerter et de traiter chaque cas de façon individuelle.
- ✓ D'isoler les cas spécifiques.

Commentaire CFE-CGC :

La CFE-CGC se félicite qu'à l'échéance du 01 Juin 2022, **aucun salarié, quelle que soit sa catégorie professionnelle**, n'ait subi de perte de congés. Ce bilan nous conforte à l'idée que certains compteurs présentaient des risques d'écrtage et que ce suivi était une initiative judicieuse à l'égard de tous les salariés concernés.

La CFE-CGC défend toujours vos intérêts par le biais du dialogue social.



- **Ecrêtage des compteurs congés.**
- **CUET Faisant-Fonction.**



CONTACT

CFE-CGC Renault Sandouville
Tél : 01 76 82 18 53 – 01 76 82 16 00
Mail : cfecgc.sandouville76@gmail.com